



ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE



RAPPORT ANNUEL

2020-2021

Adopté par le conseil d'établissement lors de la
séance du 27 octobre 2021

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec 

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE	3
PROFIL DE L'ÉCOLE	4
RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE	14
OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2019-2023	16
FAITS SAILLANTS.....	18
COVID-19 ET CONFINEMENT.....	19
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET PARASCOLAIRES.....	20
PROJETS PÉDAGOGIQUES ET PARTENARIAT	20
PROJETS INTÉGRATEURS	21
ACTIVITÉS DES SERVICES AUX ÉLÈVES	21
AMÉNAGEMENT PHYSIQUE ET INVESTISSEMENTS	21
IMMEUBLES DE L'EPSH.....	22

Le conseil d'établissement informe annuellement le milieu que dessert le centre des services qu'il offre et lui rend compte de leur qualité.

(LIP, art. 110.3.1)

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

C'est avec beaucoup de fierté et une très grande reconnaissance envers tous les membres du personnel de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe que nous présentons le rapport annuel 2020-2021.

Cette année aura bien évidemment été profondément impactée par le contexte pandémique qui aura exigé une capacité d'adaptation sans précédent de la part des élèves et des membres du personnel. Elle aura aussi été le théâtre de belles collaborations et d'accomplissements. Toutes nos équipes se sont effectivement mobilisées pour offrir des services éducatifs et d'accompagnement de qualité en toutes circonstances. De grandes avancées ont notamment été faites en ce qui a trait à l'appropriation des environnements numériques et à la technopédagogie.

Nos équipes ont également relevé le défi logistique de faire cohabiter les nouveaux groupes d'élèves avec ceux qui étaient de retour pour terminer leur formation à la suite du confinement du printemps 2020. C'est encore une fois grâce à la flexibilité et l'engagement de toutes et tous que nous avons pu permettre à nos élèves de poursuivre leur cheminement scolaire et, pour bon nombre d'entre eux, d'atteindre la diplomation.

C'est avec l'espoir de vivre une prochaine année scolaire moins mouvementée que nous laissons derrière nous 2020-2021. C'est également empreints de la certitude que tout sera mis en œuvre pour offrir à nos élèves et à notre personnel, un environnement d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire, favorable à leur réussite et au développement de leur plein potentiel.



Stéphane Brennan
Président du conseil d'établissement



Carl Bérubé
Directeur



Pour réaliser sa mission, l'EPSH...

- place l'élève au cœur des apprentissages, l'accompagne et le responsabilise dans son développement professionnel et personnel, et ce, de façon à assurer sa réussite et son intégration à la société et au monde du travail;
- compte sur un personnel compétent, proactif et engagé, une équipe en lien avec ses partenaires;
- met en place un environnement stimulant, branché sur son milieu et propice à l'apprentissage, dans le respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement;
- offre un milieu de vie professionnelle de qualité afin que chacun se réalise et exploite son plein potentiel;
- offre des services personnalisés de conseil en information scolaire, d'orientation, de psychoéducation et d'accompagnement pour les demandes de prêts et bourses et l'organisation des loisirs.

L'EPSH c'est... ▶ Une étroite collaboration avec les Services éducatifs de la formation professionnelle;

- ▶ **32 programmes** de formation répartis dans **7 immeubles** situés sur les territoires des MRC d'Acton et des Maskoutains. L'EPSH offre aussi diverses formations autofinancées en collaboration avec la Commission de la Construction du Québec (CCQ) dans un immeuble dédié à cette fin à Saint-Mathieu-de-Beloeil.
- ▶ **2380 élèves**¹. C'est aussi une multitude de stages offerts dans plusieurs entreprises. Le partenariat éducatif avec plus de 500 protocoles d'entente pour les stages est une pierre angulaire de la qualité de la formation offerte;
- ▶ **220**¹ employés répartis de la façon suivante :

Personnel-cadre	▷	8
Personnel enseignant	▷	156
Personnel professionnel	▷	9
Personnel de soutien	▷	47

¹ Les nombres d'élèves et d'enseignants sont plus élevés qu'en 2019-2020 en raison du retour de certains élèves dont la formation avait été interrompue en mars 2020 en raison de la pandémie et du confinement ce qui a également nécessité plus de ressources enseignantes.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



RAPPORT ANNUEL

2020-2021

Adopté par le conseil d'établissement lors de la
séance du 1^{er} juin 2021

**Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe**

Québec 

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	3
PRÉAMBULE.....	4
MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR ADOPTION	5
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR RÉOLUTION.....	6
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR APPROBATION	6
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR CONSULTATION	6
DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR INFORMATION	6
DÉFINITIONS	7
RÉFÉRENCES.....	8

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves

(LIP, art. 64)

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Au nom des membres du conseil d'établissement, c'est avec fierté que je vous présente ce rapport annuel informant des sujets traités durant l'année scolaire 2020-2021 à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Parmi les chantiers qui ont retenu l'attention du conseil d'établissement figure l'élaboration du plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école. Les consultations menées auprès des élèves et des membres du personnel ont permis à l'équipe école d'identifier les zones de vulnérabilité et les pistes de prévention à mettre en œuvre, afin de permettre à toutes et tous d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire favorable à la réussite et au développement du plein potentiel.

Cette année scolaire s'est une fois de plus déroulée dans un contexte hors du commun et particulièrement exigeant. Les membres du conseil d'établissement tiennent à souligner l'engagement et l'adaptabilité dont a su faire preuve l'ensemble du personnel de l'EPSH, afin de répondre aux aléas de la pandémie.

Il est également important de mettre en valeur la rigueur et la constance avec lesquelles le personnel et les élèves ont observé les mesures sanitaires en place dans l'établissement, ce qui a permis le maintien des services éducatifs et la poursuite des activités de formation.

Les membres du conseil d'établissement souhaitent à tout le personnel et à tous les élèves une bonne fin d'année scolaire de même qu'un bel été!

Stéphane Brennan
Président du conseil d'établissement
École professionnelle de Saint-Hyacinthe

PRÉAMBULE

Le conseil d'établissement informe annuellement la communauté que dessert l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe des services qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité.

Les membres du conseil proposent trois documents annuellement pour répondre à ses fonctions :

- **Projet éducatif**
 - Présentation des orientations et des objectifs poursuivis

- **Rapport annuel du conseil d'établissement**
 - Présentation des membres du conseil
 - Présentation de la liste des dossiers pour adoption, approbation, consultation et information

- **Rapport annuel de l'établissement**
 - Présentation du profil de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe
 - Présentation des résultats et des faits marquants

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Représentants du personnel enseignant :	Dominic Charbonneau Alain Huard Gina Lamontagne Mozart Lavoie Carole Rowden
Représentant du personnel professionnel :	Nathalie Dionne
Représentants du personnel de soutien :	Karine Chamberland Julie Marsan
Représentants des élèves :	Andréanne Royal Marie-Amélie Tanguay
Représentants des parents :	Poste vacant Poste vacant
Représentants des entreprises et des groupes socio-économiques et communautaires :	Éric Beauregard Jonathan Bélair Stéphane Brennan Louis-Philippe Laplante René Pedneault

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR ADOPTION

Les ordres du jour des réunions
Les procès-verbaux des réunions
Les élections à la présidence et vice-présidence du conseil 2020-2021
Le calendrier des séances du conseil 2020-2021
Le montant de remboursement pour frais de gardiennage 2020-2021
Les règles de régie interne 2020-2021
Le rapport d'activités 2019-2020
Le budget révisé 2020-2021
L'actualisation du projet éducatif pour l'année 2021-2022
Le plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022
Le budget initial 2021-2022
Le rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR RÉOLUTION

L'état des résultats 2019-2020

La période d'application du projet éducatif

Les mesures dédiées et protégées 2020-2021

La nomination des représentant des groupes socio-économiques, socio-communautaires et des entreprises

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR APPROBATION

Les principes et balises pour les frais exigés des élèves 2021-2022

Les règlements du centre 2021-2022

Les listes de matériel 2021-2022

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR CONSULTATION

Le calendrier scolaire 2021-2022

Les objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2021-2022

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022

Les critères de sélection pour la direction du centre

DOSSIERS PRÉSENTÉS AU CONSEIL POUR INFORMATION

La journée Portes ouvertes virtuelles du 22 octobre 2020

Les formations autofinancées 2020-2021

Le calendrier scolaire 2021-2022 – version officielle

L'offre de services hiver et automne 2020-2021

Les modifications réglementaires dans l'industrie de la construction – mesures pour contrer la rareté de main-d'œuvre

La formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement

La prévision de clientèle 2020-2021

Les demandes d'admissions 2021-2022

Le Gala méritas

Le projet de calendrier des séances 2021-2022

Le suivi de la situation COVID-19 dans l'établissement

DÉFINITIONS

La *Loi sur l'instruction publique* contient plus d'une vingtaine de verbes faisant référence aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (adopter, approuver, consulter, informer, évaluer, rendre compte, etc.). Pour vous guider dans l'utilisation fréquente de deux verbes lors des séances du conseil d'établissement, soit « adopter » et « approuver », voici quelques indications clés.

Adopter

« Adopter » signifie que le conseil d'établissement a les **pleins pouvoirs** sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le **modifier**, en tout ou en partie, l'**amender** (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le **recevoir** tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité).

Le conseil qui « adopte » dispose ainsi de toute l'autonomie et de la latitude nécessaires sur le contenu et la portée de ce qu'il va adopter. Il doit donc bien évaluer les avantages et les inconvénients de sa décision, toujours dans l'intérêt des élèves.

Par exemple, le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et le budget annuel de l'établissement font l'objet d'une adoption au conseil.

Lors d'une séance, il est ainsi possible pour les membres d'apporter les modifications jugées nécessaires et de procéder à l'adoption séance tenante. Dans certains cas (ex. : budget annuel de l'établissement), si les modifications demandées sont majeures ou nécessitent une analyse approfondie ou une recherche d'informations additionnelles, la proposition peut être retournée à la direction d'établissement pour analyse. La proposition sera alors reportée pour décision à une autre séance.

Approuver

« Approuver » veut dire **donner son accord**. Le conseil d'établissement peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition.

Ce pouvoir du conseil est limité à la plupart des propositions qui ont été élaborées avec la participation des membres du personnel, puisque cela concerne directement des responsabilités qui leur sont attribuées.

Par exemple, le conseil doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'établissement, le temps alloué aux matières et les contributions financières pouvant être exigées aux parents.

Ainsi, si le conseil souhaite modifier en tout ou en partie une proposition, il ne peut le faire et doit retourner la proposition, avec ses commentaires, à la personne ou au groupe qui doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente.

Source : Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement - Volet 2 de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement ministère de l'Éducation du Québec, p. 27.

RÉFÉRENCES

Loi sur l'instruction publique :

[i-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement :

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://quebec.ca)

PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a mené, en 2020-2021, les consultations requises auprès des élèves et des membres du personnel, afin d'élaborer le premier plan de lutte visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan a été adopté par les membres du conseil d'établissement de l'EPSH lors de la séance du 1^{er} juin 2021, pour une entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2021.

L'EPSH, en respect des valeurs sous-jacentes à sa mission et des orientations de son projet éducatif, estime que les élèves et les membres du personnel doivent pouvoir évoluer dans un environnement sain et sécuritaire. Ceci, pour leur réussite et le développement de leur plein potentiel. Des mécanismes de dénonciation et de signalement de toute situation de violence ou d'intimidation de même que des mesures de soutien et d'accompagnement des victimes, des témoins et des auteurs d'actes violents ou intimidants seront donc mises en place.

Ce plan de lutte sera révisé et actualisé annuellement.

PROJET ÉDUCATIF 2019-2023

VISION

NOTRE VISION

Demeurer un centre de formation professionnelle de référence, innovant dans ses pratiques, reconnu pour sa capacité à accompagner les élèves vers la réussite, la diplomation et le développement de leur plein potentiel, en tenant compte de leur diversité et de leurs besoins particuliers

MISSION

NOTRE MISSION

Former des professionnels de métier accomplis et compétents, en dispensant un enseignement de qualité axé sur les besoins évolutifs du marché du travail.

VALEURS

NOS VALEURS

- Respect
- Professionnalisme
- Engagement
- Collaboration

EPSH ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE
SAINT-HYACINTHE
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

ORIENTATION 1

Favoriser la réussite et le développement du plein potentiel de tous les élèves

- Objectif 1 Favoriser la diplomation du plus grand nombre d'élèves*
- Objectif 2 Favoriser l'accès à la formation professionnelle des élèves de moins de 20 ans*
- Objectif 3 Améliorer le soutien à la réussite des élèves à risque d'échec ou d'abandon*

ORIENTATION 2

Offrir à nos usagers des infrastructures de qualité et un environnement sain et sécuritaire

- Objectif 1 S'assurer que les infrastructures en place soutiennent les besoins organisationnels et de formation*

L'élève et sa réussite sont au centre des préoccupations et des décisions

En mai 2019, l'école adoptait son Projet éducatif. Après sa deuxième année de mise en œuvre, dans laquelle toute la communauté éducative a été grandement mise à contribution, il est maintenant possible de dresser un portrait de la situation actuelle. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Le ministère de l'Éducation (MÉQ) met en place un système informatique qui permet à chaque centre de services scolaire d'accéder aux données sur les indicateurs nationaux prévus à la *Loi sur l'instruction publique*. Ce système nommé « AGIR » (Automatisation de la Gestion des Indicateurs de Réussite) permet à l'EPSH d'accéder directement aux données en ce qui concerne sa situation, mais aussi son rapport avec l'ensemble des établissements au Québec.

Ce système nous assure une cohérence dans la lecture des informations d'année en année, mais cette situation nous oblige à attendre deux ans pour connaître les résultats relatifs à la clientèle et quatre ans pour connaître les résultats en ce qui a trait au taux de diplomation, puisqu'en formation professionnelle, le MÉQ suit une cohorte d'élèves sur trois années scolaires avant de calculer ce taux.

Les indicateurs nationaux suivants ont été retenus pour les statistiques présentées à la page suivante :

- **Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle**

Nombre d'élèves équivalents temps plein en fonction des programmes (ayant complété au moins 30 % du programme)

- **Le nombre de nouveaux élèves inscrits en formation professionnelle**

Nombre d'élèves pour lesquels il s'agit d'une première inscription dans un programme

- **L'obtention d'un diplôme dans le même programme**

Taux de diplomation des nouveaux inscrits qui obtiennent leur diplôme, après trois ans

- **L'obtention d'un diplôme, peu importe le programme**

Taux de diplomation des nouveaux inscrits qui obtiennent leur diplôme, peu importe le programme, après trois ans

Puisque le projet éducatif de l'EPSH ainsi que le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe comportent des objectifs associés à la diplomation des élèves de moins de 20 ans, nous retrouvons également cet indicateur dans notre tableau.

Au moment de rédiger ce rapport annuel d'activités, le système AGIR ne disposait pas de statistiques plus récentes que celles présentées l'an dernier. Nous vous présentons donc ici les mêmes constats qu'en 2019-2020.

Nous pouvons remarquer que la proportion d'élèves hommes est plus élevée pour l'ensemble de notre clientèle. Cette situation peut s'expliquer, en partie, par la carte de nos programmes. Chez

les moins de 20 ans, la situation est la même. Même si la proportion des moins de 20 ans diminue depuis les cinq dernières années (de 45,0 % à 36,7 %), il est important de signaler qu'elle est de beaucoup supérieure à celle de l'ensemble du Québec, qui a également diminué au cours de cette période (29,8 % à 23,5 %). La baisse démographique annoncée et vécue chez les élèves de ce groupe d'âge nous touche particulièrement. Les taux de diplomation quant à eux, que ce soit dans le même programme ou peu importe le programme, se maintiennent autour des 80 % et sont comparables aux taux observés à l'échelle nationale.

Comme la persévérance et la réussite des élèves passent par la qualité de l'enseignement et l'accompagnement, beaucoup d'énergie est déployée pour la formation et l'accompagnement des enseignants, afin de favoriser une pédagogie différenciée qui tienne compte des besoins de notre clientèle.

STATISTIQUES LOCALES (EPSH) ET NATIONALES (MEES)
COMPILATION DES DONNÉES DE 2012-2016

STATISTIQUES LOCALES (EPSH) ET NATIONALES (MEES)	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc	EPSH	Ensemble du Qc
NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS										
TOTAL	1 952	87 781	1 960	92 410	2 038	94 036	2 030	94 328	1 929	92 988
Femmes	748	39 270	733	39 257	762	42 599	766	42 713	721	42 873
Hommes	1 204	48 511	1 227	50 439	1 276	51 437	1 264	51 615	1 208	50 115
● Proportion % du nombre d'élèves inscrits EPSH et MEES										
Femmes	38,3%	44,7%	37,4%	43,8%	37,4%	45,3%	37,7%	45,3%	37,4%	46,1%
Hommes	61,7%	55,3%	62,6%	56,2%	62,6%	54,7%	62,3%	54,7%	62,6%	53,9%

NOMBRE DE NOUVEAUX ÉLÈVES INSCRITS										
TOTAL	1 165	50 074	1 129	53 588	1 192	54 444	1 172	55 403	1 105	53 405
Femmes	454	22 292	421	24 592	467	24 731	468	25 686	428	24 954
Hommes	711	27 782	708	28 996	725	29 713	704	29 717	677	28 451
● 19 ans et moins nouveaux inscrits										
TOTAL	524	14 918	486	14 501	477	14 037	465	13 448	405	12 549
Femmes	139	5 230	144	5 012	150	4 800	137	4 585	112	4 189
Hommes	385	9 688	342	9 489	327	9 237	328	8 863	293	8 360
● Proportion 19 ans et moins										
PROPORTION	45,0%	29,8%	43,0%	27,1%	40,0%	25,8%	39,7%	24,3%	36,7%	23,5%
Femmes	30,6%	23,5%	34,2%	20,4%	32,1%	19,4%	29,3%	17,9%	26,2%	16,8%
Hommes	54,1%	34,9%	48,3%	32,7%	45,1%	31,1%	46,6%	29,8%	43,3%	29,4%

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
OBTENTION D'UN DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME / % DE DIPLÔMÉS					
PROPORTION	76,1%	78,8%	80,3%	79,5%	79,2%
Femmes	66,5%	78,1%	71,8%	78,6%	69,2%
Hommes	82,3%	79,4%	85,7%	80,3%	85,2%
OBTENTION D'UN DIPLÔME PEU IMPORTE LE PROGRAMME / % DE DIPLÔMÉS					
PROPORTION	78,3%	80,7%	82,1%	81,4%	81,8%
Femmes	69,3%	70,7%	75,1%	80,7%	73,2%
Hommes	84,3%	81,2%	86,6%	82,0%	86,9%

SERVICES À LA POPULATION

Dans le cadre de leur apprentissage, les élèves de certains programmes permettent à la population de bénéficier de certains services, notamment dans le cas des programmes suivants :

- | | | |
|--|---|---|
| ■ Esthétique | ▷ | Soins esthétiques |
| ■ Coiffure | ▷ | Services de coiffure |
| ■ Fabrication de structures métalliques
et de métaux ouvrés | ▷ | Conception de foyers extérieurs |
| ■ Fleuristerie | ▷ | Achat de fleurs et d'ornements |
| ■ Horticulture et jardinerie | ▷ | Achat de plantes et de jardinières suspendues |
| ■ Production horticole | ▷ | Achat de légumes et de fines herbes |

Vous trouverez toute l'information sur notre site Web sous la rubrique « SERVICES À LA POPULATION ».

EXPLORATION PROFESSIONNELLE ET VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous avons reçu 226 élèves dans le cadre de l'activité « *Élève d'un jour* » permettant aux personnes intéressées de s'intégrer dans un groupe en formation durant une demi-journée ou une journée entière.

Les activités de valorisation et d'exploration de la formation professionnelle habituellement destinées aux élèves de 6^e année et de 3^e secondaire ont pour leur part été mises sur pause en 2020-2021 en raison de la pandémie.

CONCOURS *CHAPEAU, LES FILLES!*

Le concours *Chapeau, les filles!* organisé par le MÉQ, souligne la volonté et le travail des femmes inscrites à un programme de la formation professionnelle ou technique menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin. Elles sont invitées à faire valoir leurs motivations et leurs projets d'avenir.

Quatre (4) candidatures ont été soumises, cette année, au concours national. La structure d'accompagnement mise en place depuis l'an dernier par l'équipe de l'accueil et de l'admission pour aider les filles à rédiger leur dossier de candidature de même que l'accompagnement par les mentors est très certainement un gage de succès.

- CHARPENTERIE-MENUISERIE | 2 CANDIDATURES
- PRODUCTION ANIMALE | 2 CANDIDATURES

Nous sommes fiers de souligner la performance de notre élève, madame Caroline Brown, du programme *Production animale*, qui a remporté le prix Environnement, se méritant une bourse de 2 000 \$ octroyée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

OLYMPIADES CANADIENNES VIRTUELLES

C'est avec fierté que nous soulignons la performance de notre élève, madame Mégane Garneau-Grondin qui a remporté nulle autre que la médaille d'or à l'édition 2020-2021 des « Olympiades Canadiennes virtuelles » en Dessin de Bâtiment.



LA JOURNÉE « DE L'IDÉE À L'ENTREPRISE »

La journée « De l'idée à l'entreprise » est dédiée aux élèves de l'EPSH qui s'intéressent à l'idée de démarrer une entreprise. Bien qu'une centaine d'élèves participent généralement à cette activité initiée par l'organisme Espace Carrière, l'édition 2020-2021 a été annulée, afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19.

GALA MÉRITAS

En raison des contraintes liées au respect de la distanciation physique et des capacités d'accueil limitées, le gala méritas de l'EPSH a été célébré avec une envergure moindre que celle qu'on lui connaît d'habitude. Cependant, il était important pour les équipes de l'EPSH de souligner les réussites de nos élèves méritants et persévérants de 2019-2020 et de 2020-2021. Trois soirées méritas ont donc été tenues les 3, 10 et 17 juin 2021, afin d'honorer ces élèves qui, malgré les nombreuses embûches que la pandémie a mises sur leur cheminement scolaire (confinement, isolement de groupe, formation à distance, etc.), ont fait preuve de ténacité et ont maintenu leur motivation scolaire jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Au total, 17 150 \$ ont été remis sous forme de bourses; un grand merci à nos partenaires et commanditaires!

COVID-19 ET CONFINEMENT

En respect des directives gouvernementales, les élèves et le personnel de l'EPSH ont de nouveau été touchés par une période de confinement des établissements scolaires du 4 au 8 janvier 2021 inclusivement.

Les élèves ont pu bénéficier d'activités de consolidation des apprentissages à distance dans la majorité des programmes, et ce, pour un grand nombre de compétences. Dès le 11 janvier, les élèves ont pu réintégrer le centre pour réaliser les apprentissages en présentiel.

Encore un fois, l'EPSH a pu compter sur une équipe dévouée et passionnée pour relever le défi colossal que représente le maintien des services essentiels en contexte pandémique. Ce rapport annuel est l'occasion d'accorder une mention toute spéciale au personnel qui s'est à nouveau mobilisé de façon intensive pour assurer des services de qualité et un environnement de formation sécuritaire.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET PARASCOLAIRES

CLUB D'APICULTURE

Un groupe de *PRODUCTION HORTICOLE* a pris part à cette activité qui a mené à la production d'une quantité d'environ 20 kg de miel.

PANIERES DE SOLIDARITÉ

Avec l'aide des enseignants du programme de production horticole, les élèves ont préparé des paniers de légumes qui sont offerts à leurs pairs, dans le besoin, orientés par nos ressources en soutien aux élèves tout au long de l'année.

PANIERES DE NOËL

Annuellement, des paniers de Noël sont distribués aux élèves dans le besoin. Les denrées proviennent de dons de la part du personnel, des autres élèves ainsi que du programme *PRODUCTION HORTICOLE* (don de légumes). En 2020-2021, 17 élèves ont pu obtenir un panier. En plus des denrées non périssables, un montant de 2 207,80 \$ a été amassé. La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à la collaboration des ressources d'aide aux élèves et de la technicienne en loisir, madame Nancy Ouellet. Nous soulignons également l'implication de mesdames France Larochelle et Isabelle Savoie ainsi que de messieurs Jean-Philippe Loignon et Patrice Marchesseault

PROJETS PÉDAGOGIQUES ET PARTENARIAT

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (PAEF)

Depuis 2015, l'EPSH est un fier partenaire de la Commission de la Construction du Québec (CCQ) dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024. L'objectif dudit programme est d'augmenter à 3 %, le nombre de femmes sur les chantiers. Selon le bilan 2016, les femmes ne représentent que 1,62 % de la main-d'œuvre. L'implication de l'EPSH à cet égard est principalement en lien avec la première orientation du PAEF qui vise à soutenir le parcours des femmes inscrites dans les programmes menant à l'exercice d'un métier de la construction.

Pour tous les détails concernant ce programme, nous vous invitons à consulter le site web de la CCQ à l'adresse suivante : <https://www.ccg.org/qualification-acces-industrie/femmes/paef>.

PROJETS INTÉGRATEURS

ASP REPRÉSENTATION

Les élèves de l'ASP *Représentation* ont eu, à l'automne 2020, à préparer une présentation officielle d'une entreprise (support visuel et allocution) dans le cadre d'une compétition interne dont des entreprises de la région étaient les juges.

ACTIVITÉS DES SERVICES AUX ÉLÈVES

ATELIERS SUR LES STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE

Les élèves des groupes du programme *Santé, assistance et soins infirmiers*, du programme *Assistance à la personne en établissement et à domicile* de même que ceux du programme *Horticulture et jardinerie* ont eu la chance de participer à 5 ateliers de stratégies d'apprentissage.

Les ateliers étaient en lien avec les thèmes suivants :

- Fonctionnement du cerveau en apprentissage;
- La prise de note;
- La lecture;
- Les stratégies de mémorisation;
- La préparation des examens;
- La gestion du stress.

AMÉNAGEMENT PHYSIQUE ET INVESTISSEMENTS

LOCAUX DU PROGRAMME LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

En 2020-2021, les locaux du programme Lancement d'une entreprise ont été réaménagés, afin d'offrir un espace de formation plus convivial qui correspond aux besoins de la clientèle de ce programme. Inspiré de l'approche WELL, ce réaménagement met le bien-être des occupants à l'avant-plan

INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

Ce sont tout près de 380 000 \$ qui ont été investis dans l'infrastructure informatique et technologique en 2020-2021. Ceci, afin de soutenir autant les activités pédagogiques courantes que celles relatives aux aléas de la pandémie.



VISITEZ-NOUS AU
www.epsh.qc.ca

Immeuble principal

1455, boul. Casavant Est
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S8
450 773-8400, poste 6601

Immeuble de la région d'Acton

1075, rue Bernard
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Immeuble Bouchard

2800, avenue T.-D.-Bouchard
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8T1

Immeuble Bonin

301, rue Bonin
Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Immeuble Brouillette

1555, rue Brouillette
Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 2G7

Immeuble Beloeil

2055, Chemin de l'Industrie
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec)
J3G 0S4

Immeuble Casavant

600 et 700, boul. Casavant Est
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7T2

Immeuble Rapide-Plat-Nord

7705, ch. du Rapide-Plat Nord
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1H5